

Présidence : Moldavie

753^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : Mercredi 7 mai 2014

Ouverture : 11 heures

Clôture : 13 h 35

2. Président : Ambassadeur A. Popov

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCLARATION LIMINAIRE DE LA PRÉSIDENTE MOLDAVE DU FCS PRONONCÉE PAR LE VICE-PREMIER MINISTRE ET MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DE L'INTÉGRATION EUROPÉENNE DE LA RÉPUBLIQUE DE MOLDAVIE, S. E. M^{me} NATALIA GHERMAN

Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et de l'intégration européenne de la République de Moldavie (FSC.DEL/79/14), Grèce-Union européenne (l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/83/14), États-Unis d'Amérique, Turquie, Ukraine (FSC.DEL/81/14), Biélorussie (FSC.DEL/80/14 OSCE+), Andorre, Liechtenstein, Malte, Géorgie, Suisse (annexe), Canada, Fédération de Russie, Roumanie

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

Situation en Ukraine : Ukraine (FSC.DEL/82/14), Pologne, Grèce-Union européenne (l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; la Norvège, pays de l'Association

européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/84/14), Allemagne, Turquie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, ex-République yougoslave de Macédoine, République tchèque, Suisse

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Questions de protocole : Royaume-Uni, Président

4. Prochaine séance :

Mercredi 14 mai 2014 à 9 h 30, Neuer Saal



753^e séance plénière

Journal n° 759 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA SUISSE

Monsieur le Président,
Madame la Ministre,
Excellences et collègues,

La délégation suisse s'associe à l'accueil chaleureux réservé à la République de Moldavie en qualité de Présidente du Forum pour la coopération en matière de sécurité. Nous remercions en particulier Son Excellence l'Ambassadeur Andrey Popov et son équipe pour l'excellente préparation du trimestre qui nous attend au FCS. Le programme indicatif proposé est très pertinent et prometteur. En tant que détentrice de la Présidence de l'OSCE, la Suisse est prête à soutenir la République de Moldavie et à lui apporter son concours sans réserve.

Nous accueillons aussi chaleureusement aujourd'hui Son Excellence M^{me} Natalia Gherman, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et de l'intégration européenne de la République de Moldavie. Sa déclaration liminaire était encourageante et d'une clarté inspirante. Ses mots nous donnent une orientation précise pour nos travaux au sein du Forum pour la coopération en matière de sécurité dans les mois à venir. Nous lui en sommes très reconnaissants.

Nous saisissons également cette occasion pour remercier la République de Malte de l'excellence de sa Présidence du FCS en des temps difficiles. Vous êtes, pour la Présidence suisse, un excellent partenaire face aux défis à relever au sein de l'espace de l'OSCE.

Nous souhaitons en outre la bienvenue à Monaco en sa qualité de future présidence du FCS et envisageons avec plaisir notre coopération.

Malgré les défis actuels, nous encourageons la nouvelle Présidence moldave à organiser les travaux pertinents au sein des groupes de travail du FCS s'agissant de toute la gamme des engagements de l'OSCE en tenant compte de nos valeurs et de nos objectifs communs.

La Suisse se réjouit à la perspective d'avoir des débats ouverts et constructifs et assure tous les États participants de son soutien inconditionnel.

Merci de votre attention.

Je vous prie de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de ce jour.